

La bourse Édouard-Montpetit – Manuvie est une bourse d'excellence destinée à souligner la qualité du cheminement académique des étudiantes et étudiants **de doctorat** du secteur Sciences sociales et psychologie de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Montant de la bourse : 10 000 \$

Critères d'admissibilité

- être inscrite ou inscrit au doctorat à temps plein ou en rédaction à l'automne 2022 à l'Université de Montréal;
- avoir terminé au moins deux trimestres et au plus neuf trimestres d'un programme de doctorat lors du dépôt de la candidature et avoir respecté le cheminement prévu. Les étudiantes et étudiants de psychologie qui font un passage direct du baccalauréat au doctorat dans les programmes à composante clinique sont admissibles;
- avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3,8;
- être inscrite ou inscrit dans l'une des unités suivantes : Anthropologie; Bibliothéconomie et sciences de l'information; Communication; Criminologie; Démographie; Psychoéducation; Psychologie; Relations industrielles; Science politique; Sciences économiques; Travail social; Sociologie ou au Doctorat en sciences humaines appliquées.

À dossier égal, les étudiantes et étudiants ne bénéficiant pas de financement important seront privilégiés

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être transmis dans un seul fichier PDF avec les éléments ci-dessous (7) dans cet ordre :

1. la fiche d'identification de la candidature à **compléter par l'unité**;
2. une lettre de présentation adressée aux membres du jury dans laquelle la candidate ou le candidat souligne les réalisations pertinentes à son champ de formation et explique pourquoi il ou elle pense mériter cette bourse d'excellence (maximum de 500 mots). Cette lettre doit :
 - préciser où la personne se situe dans le déroulement de ses études de doctorat (nombre de trimestres de scolarité et de rédaction, étapes franchies) et présenter le calendrier de travail;
 - faire mention des réalisations qui témoignent des aptitudes et compétences liées au projet de recherche et à la carrière à laquelle la ou le candidat aspire;
 - en plus des expériences en lien direct avec son domaine d'études et de recherche, la personne peut mentionner ses réalisations significatives dans d'autres domaines (sport, arts, engagement communautaire, etc.) et faire valoir en quoi elles en font une ou un meilleur candidat pour la bourse.
3. une description du projet de recherche (maximum de 500 mots);
4. une lettre ou courriel de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche, préférablement en français (maximum de 500 mots). Cette personne devra transmettre sa lettre de recommandation par courriel à la ou au TGDE du département en mentionnant en objet le nom de l'étudiante ou de l'étudiant et le nom de la bourse. Le message doit provenir de l'adresse de courriel universitaire de la personne répondante. La candidate ou le candidat doit transmettre le courriel de la ou du TGDE de son département à la personne sollicitée;
5. **à insérer par l'unité si la candidature est retenue lors de la présélection**, lettre ou courriel d'appréciation de la directrice ou du directeur de département ou du comité de sélection de l'unité (maximum de 500 mots).
6. CV académique, précisant les formations suivies de même que **les prix et bourses obtenus** et les expériences de travail pertinentes;

7. Relevés de notes universitaires (incluant les notes du trimestre d'hiver 2022) :

- études effectuées à l'Université de Montréal, fourni par l'étudiante ou l'étudiant (relevé non officiel à partir du Centre étudiant);
- études effectuées ailleurs (1^{er} cycle et/ou 2^e cycle), joindre la copie téléversée lors de votre admission ou demander une copie à la ou au TGDE de votre département.

Date limite et envoi du dossier

Date limite pour remise du dossier dans votre unité : 13 juin 2022

Date limite de réception des dossiers à la Faculté (FAS) par l'unité seulement : 4 juillet 2022 à 23 h 59 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Un accusé de réception sera transmis à l'unité. Si ce n'est pas le cas après 72 heures, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.

Renseignements

bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Annonce des résultats

Au cours de l'été ou début de l'automne 2022. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.